COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 JUILLET 2019

Etaient Présents 44 titulaires, 1 suppléante, 17 conseillers ayant donné pouvoir

<u>Titulaires</u>:

Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Jean-Claude COUSTET, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIPE, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Francis PASSET, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Marylise BISTUE, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs: Paule BERGES

André BERNOS David MIRANDE Michel NOUSSITOU Jean CASABONNE

Elisabeth MEDARD

France JAUBERT-BATAILLE Marianne PAPAREMBORDE

Cédric LAPRUN

Sandrine HIRSCHINGER Fabienne MENE-SAFFRANE

Henriette BONNET

Jean-Jacques DALL'ACQUA Bernard UTHURRY Aurélie GIRAUDON

Valérie SARTOLOU

Christophe GUERY

Evelyne BALLIHAUT à

Jean-Pierre TERUEL à à Pierre ARTIGUET

à Etienne SERNA

Michel BARRERE-MAZOUAT à

à Daniel LACRAMPE Aracéli ETCHENIQUE à Laurent KELLER à

Aimé SOUMET à à Bernard AURISSET Marc OXIBAR à Denise MICHAUT à

à **David CORBIN** Maylis DEL PIANTA à Marylise BISTUE à Martine MIRANDE à

Michel ADAM

Suppléants: Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Absents:

Pierre CASABONNE (excusé), Joseph LEES (excusé), Cédric PUCHEU (excusé), Jacques NAYA (excusé), Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Jean-Etienne GAILLAT (excusé), Robert BAREILLE (excusé), Anne BARBET (excusée), Alain Michel CONTOU-CARRERE. Gérard CAMSUZOU. LEPRETRE. ROSENTHAL Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-

POURTALET

RAPPORT N° 17-190710-SPV-

GRILLE TARIFAIRE PROGRAMMATION CULTURELLE SCENE CONVENTIONNEE

M. LACRAMPE expose:

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais en date du 20 juin 2013 fixant les tarifs du Spectacle Vivant,

Vu l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2016 portant création de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn issue de la fusion des Communautés de Communes des vallées d'ASPE et de BARETOUS, de JOSBAIG et du PIEMONT OLORONAIS,

Vu l'arrêté préfectoral du 18 août 2017 portant changement de dénomination de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn, qui devient Communauté de Communes du Haut-Béarn,

Considérant le Budget Primitif 2019,

Considérant que la dernière augmentation de billetterie date de la saison 2013/2014,

Dans le souci d'augmenter les recettes propres comme prévu au Budget Primitif 2019, il est proposé une modification des tarifs de billetterie pour la prochaine saison culturelle 2019/2020, qui repose sur trois objectifs :

- poursuivre une politique d'abonnement par rapport au billet plein tarif.
- impacter le moins possible les tarifs réduits favorables aux familles, jeunes, personnes dans la précarité,
- maintenir les tarifs préférentiels à destination des scolaires.

Le projet de nouvelle grille tarifaire est joint en annexe.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- FIXE les tarifs tels que ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de la Trésorerie,
- ADOPTE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 juillet 2019

Suit la signature

Le Président

Affiché le 15.07.19

Signé DL

Daniel LACRAMPE

- Par publication ou notification le 12/07/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 12/07/2019

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BÉARN

GRILLE TARIFAIRE PROGRAMMATION CULTURELLE SCENE CONVENTIONNEE

EN SOIRÉE TOUT PUBLIC		TARIF	TARIFS INTERNET	
	LA CHAPELLE ET COMMUNES	ESPACE JÉLIOTE	LA CHAPELLE ET COMMUNES	ESPACE JÉLIOTE
PLEIN TARIF	14 €	22 € catégorie A	15€	23 € catégorie A
		20 € catégorie B		21 € catégorie B
ARIF REDUIT sur présentation d'un ustificatif Infants à partir de 5 ans et jusqu'à 18 ans,	8€ -	12 € catégorie A	9€	13 € catégorie A
étudiants, demandeurs d'emploi, intermittents du spectacle, personnes handicapées		10 € catégorie B		11 € catégorie B
TARIF SCOLAIRE	5€	6€		
TARIF GROUPE				
Groupe de 8 personnes (paiement en une seule fois par le responsable du groupe)	12 €	18 €		
Comité d'entreprise				
TARIF FAMILLE	/	parent : 17 €		
2 parents + enfant(s)		enfant : 10 €		
Moins de 5 ans	gratuit	gratuit		
L'ABONNEMENT (carte abonné : 5€)				
	LA CHAPELLE ET COMMUNES	ESPACE JÉLIOTE		
TARIF NORMAL	11 €	16 € catégorie A		
		14 € catégorie B	1	
TARIF REDUIT sur présentation d'un justificatif Enfants à partir de 5 ans et	5€	9 € catégorie A		
jusqu'à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, intermittents du spectacle, personnes handicapées		7€ catégorie B		
SPECTACLES:				
Catégorie A : Catégorie B : les autres spectacles de la saison.				
LES MERCREDI ET SAMEDI JEUNE PUBLIC	Tarif unique 5 €		Tarif unique 6 €	

SAISON JEUNE PUBLIC (temps scolaire)

Tarif unique 3 €